



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
1<sup>er</sup> juillet 2015  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettres identiques datées du 30 juin 2015, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de m'adresser à vous pour la seconde fois en moins de deux semaines pour vous informer qu'un citoyen israélien a été sauvagement assassiné par des terroristes palestiniens. Malachi Moshe Rosenfeld, âgé de 26 ans, a été tué par balle alors qu'il rentrait chez lui en voiture après avoir joué au basket avec des amis, lesquels ont été gravement blessés dans l'attaque et sont toujours hospitalisés. Malachi s'occupait de sa famille depuis le décès de son frère aîné dans un accident, il y a 13 ans. Son meurtre cruel est une atroce tragédie pour sa famille et pour sa communauté.

Au cours des deux semaines qui se sont écoulées depuis le début du ramadan, cependant qu'Israël s'efforçait de faciliter la célébration de cette fête, les attaques visant des Israéliens n'ont cessé de se multiplier. Chaque jour semble se terminer par une fusillade ou une attaque à l'arme blanche. Hier encore, près de la tombe de Rachel, un terroriste a poignardé une soldate de 19 ans, qui a été grièvement blessée. Cette situation est directement imputable à l'Autorité palestinienne, qui incite à la violence tant dans les médias que dans les écoles. Malgré la mort de Malachi Moshe Rosenfeld, les dirigeants palestiniens ne sont pas sortis de leur silence pour condamner le meurtre d'innocents.

Ces attaques s'inscrivent dans le cadre d'une intensification mondiale du phénomène terroriste. Nous avons tous été témoins des terribles attentats commis la semaine dernière en France, en Tunisie et au Koweït, que le Secrétaire général a condamnés dans les termes les plus vigoureux. Je me joins à l'appel du Secrétaire général, qui a demandé que les responsables de ces actes de violence odieux soient rapidement traduits en justice et souligné que pareilles attaques ne feraient que renforcer la détermination de l'Organisation des Nations Unies à neutraliser ceux qui s'emploient à semer la mort et la destruction, à détruire la culture et à empêcher l'humanité de progresser.

Je compte que le Conseil de sécurité condamnera avec la même fermeté les attentats terroristes commis en Israël. Tous les actes terroristes sont criminels, où qu'ils soient commis et quelles qu'en soient les victimes. Le peuple d'Israël mérite autant de solidarité et de sympathie que les autres.



Je prie le Secrétaire général et le Conseil de sécurité de condamner sans équivoque le meurtre odieux qui vient d'être commis et de demander à l'Autorité palestinienne de faire de même.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Ron **Prosor**

---